

# HUMEUR: Fusion et redevance, ça continue...

On va bientôt contraindre les citoyens mauvais payeurs de la redevance télé à passer à la caisse. Comment? En utilisant les fichiers des câblo-opérateurs et opérateurs de TV satellite. A première vue rien de bien méchant, c'est normal, il y a des petits malins partout, et il faut les traquer?

Oui, d'accord. Mais plusieurs signaux passent au rouge, du côté des libertés de l'individu tout d'abord. On savait déjà que la plupart des enseignes de distribution fournissait ou donnait accès au fichier des acheteurs de téléviseurs, de magnétoscopes? Là, l'Etat exige l'accès aux données commerciales des opérateurs. La CNIL, on s'en moque ! D'ailleurs, elle n'est là que pour se donner bonne conscience, puisque ses moyens ne font que diminuer ! L'Etat a tous les droits. Bercy pioche allégrement dans les fichiers des banques, maintenant des opérateurs, demain des fournisseurs d'accès Internet? Je croyais, sans doute à tort, que la CNIL interdisait le croisement de fichiers. Mais là encore, l'Etat est au dessus des lois.

## **Des fonctionnaires dans la rue?**

Autre point agaçant : à quoi servent les fonctionnaires chargés de l'encaissement de la redevance ? Il s'agit d'après le communiqué de Bercy, d'une opération relativement automatique, qui va être lancée. Va-t-on voir des fonctionnaires dans la rue, réclamer plus de moyens pour pouvoir faire face à cette augmentation de travail?. Bien entendu, la redevance, c'est important, ça sert à financer la télé et la radio publique. Pour des programmes de meilleure qualité? Là, on répond : à d'autres !

Bon ! et si moi, je ne veux recevoir qu'une sélection de chaînes, sans recevoir les chaînes publiques ! Devrais-je tout de même payer ? Et si j'utilise un moniteur et non un téléviseur?. Je tiens à préciser que je paie ma redevance deux fois, à Paris et à la campagne, alors qu'il m'est très difficile de regarder des programmes dans les deux endroits en même temps?

Et lorsque l'on sait que les Français sont peu connectés à Internet -un tiers des foyers seulement- comment vont-ils avoir confiance dans le numérique ? Ne va-t-on pas voir une grande campagne de désabonnement auprès des opérateurs TV ? Les Français qui avaient peur d'Internet, vont sans doute hésiter encore plus, avant de prendre un abonnement Internet.

## **Et pourquoi pas taxer Internet?**

Qui dit qu'un jour Bercy n'imagine pas de taxer l'accès à Internet pour financer le grand projet de l'administration électronique ou la TNT? Et ce serait la porte ouverte au contrôle des individus, accès aux fichiers d'accès des opérateurs, croisement des fichiers avec les fichiers bancaires? Soit ! Quand on a rien à se reprocher, on doit se sentir tranquille. Soit !

Alors pour terminer sur une note grinçante, j'ose espérer que nos chers (pour ne pas dire coûteux) fonctionnaires chargés de la collecte de la redevance feront attention de ne pas réclamer cette taxe aux personnes victimes de la canicule de l'été. Et si les alertes du Ministère de la santé pouvaient être numérisées et consolidées de manière informatiques et si les différents services locaux, nationaux, ministérielles pouvaient travailler en collaboratif?.

Mais là, je rêve totalement. C'est sans doute pas sur France 2 qu'on va enquêter sur ce sujet?

**Pascal Minguet**

<http://www.tmhc.info>

The Media Hall Company